E- Learning
+
1 action
présentielle

Centre de **For**mation **Med**icale
Organisme de formation habilité ANDPC

Chers Confrères, Cher(e)s ami (e)s,

Certains vaccins ont en France une couverture vaccinale insuffisante (ROR 2 doses, coqueluche, hépatite B chez l'adolescent, pneumocoque chez le sujet immunodéprimé) et même en baisse : (vaccin HPV, vaccin grippe saisonnière). La coexistence d'obligations vaccinales et de recommandations vaccinales ne favorise pas une couverture vaccinale optimale. La France est un des pays dans lequel les messages diffusés par les médias sont le plus souvent négatifs et le pays dans lequel le doute sur la sécurité des vaccins est le plus important: 41 % des personnes interrogées en France, dans une enquête effectuée dans 67 pays expriment un doute sur la sécurité des vaccins alors que ce doute est exprimé en moyenne par 13 % des personnes interrogées dans les autres pays. Compte tenu de ces éléments à dater du 1er janvier 2018, 11 vaccins au lieu de 3 sont obligatoires chez l'enfant jusqu'à 24 mois (Diphterie, Tetanos, poliomyelite étaient déjà obligatoires auxquels on ajoute coqueluche, Haemophilus b, Hepatite B, Rougeole, Oreillons,Rubeole, et meningocoque C). Les médecins sont soumis aux mêmes sources d'information que la population et peuvent être déstabilisés par des questions sur d'éventuels effets indésirables allégués, le plus souvent sans l'analyse scientifique indispensable. Le médecin généraliste est la personne de confiance à qui la population s'adresse avant tout en matière de vaccination. Le temps alloué à l'enseignement de la vaccinologie dans les facultés de médecine ne permet pas de répondre aux besoins des connaissances actuelles en matière de vaccination qui se sont beaucoup enrichies ces dernières années.
Vaccinations 2018 : actualités et rumeurs se propose de répondre aux questions concernant les vaccins du calendrier vaccinal au travers de l'épidémiologie des maladies à prévention vaccinale, des études d'efficacité, de tolérance, de sécurité des vaccins, des effets indésirables et de l'évaluation du bénéfices/risques pour chaque vaccin. L'objectif de la formation est de pouvoir répondre point par point pour chacun des vaccins du calendrier vaccinal et particulièrement pour ceux qui de recommandés deviennent obligatoires à dater du 1er janvier 2018. Par ailleurs l'autre objectif est de pouvoir répondre par des arguments scientifiques à une information médiatisée sur un effet indésirable allégué. Le but ultime est de contribuer l'amélioration de la couverture vaccinale et de s'approcher des objectifs de santé publique définis par les autorités sanitaires. La conduite vis-à-vis d'un refus vaccinal est également abordée.

Pour traiter de ce sujet, nous vous proposons dans le cadre d'une formation de DPC

Expert Orateur – Intervenant
Professeur Joël GAUDELUS
Pédiatre, Chef de service
Expert en Vaccins
CH Jean Verdier
AP-HP PARIS

« Vaccins 2018 : actualités et rumeurs »

Jeudi 26 Avril 2018
à 19h30

(Nombre de places limité à 48 personnes)

Hôtel Mercure
Centre Port de Plaisance
1 Rue de Courtonne
14018 CAEN

Sachez que vous pouvez faire plusieurs DPC /an suivant le format des programmes.
Nous pouvons vous renseigner sur votre solde de crédit restant.

L'inscription gratuite est obligatoire avant de venir à cette réunion.

Vous souhaitez participer à cette formation

- Vous êtes en exercice libéral, pour la pédiatrie, médecine générale, médecine du travail, médecine interne, pneumologie, endocrinologie, gériatrie, gynécologie, chirurgie pédiatrique, santé publique, santé publique et médecine sociale.

- **Votre participation à cette formation DPC vous permettra de valider votre DPC 2018 et de recevoir vos indemnités de 360 €.**

- Vous avez déjà participé à un programme de DPC et vous avez créé votre compte, il vous suffit de vous connecter sur www.mondpc.fr à votre compte et cliquer sur « Recherche actions » en indiquant la référence ci-dessous:

  Référence programme : 76291800001
  => Cliquer sur le bouton « Détail Action de DPC» puis sur **« s'inscrire Session 6 »** en bas de la page.
- Vous n'avez jamais participé à un programme de DPC, il vous faut donc créer votre compte sur www.mondpc.fr. **Pour vous aider, reportez-vous à la page suivante qui vous apportera de nombreux conseils.**

- Vous êtes salarié (Centre de santé, EPAHD, Centre Hospitalier, autres) veuillez nous contacter au 07 50 14 61 16 et par mail à contact@ceformed.fr pour passer une convention de formation et de prise en charge avec votre employeur.

Assistance téléphonique : pour répondre à chacune de vos questions et vous assister à vous inscrire, veuillez contacter Antoine, qui se tient à votre disposition soit au 07 50 14 61 16 ou par mail à contact@ceformed.fr
N'hésitez pas à le contacter

Une fois votre inscription réalisée, vous recevrez par mail votre identifiant et votre mot de passe pour se connecter à la plateforme en E-learning et commencer de remplir obligatoirement les premières étapes du programme avant de vous rendre à la réunion.

Merci à l'avance pour votre réponse,
En restant à votre disposition,
Très confraternellement,

Professeur Joël GAUDELUS

DEROULEMENT DE LA REUNION
19h30 : Accueil des participants, émargement, cocktail de bienvenue
20h00 : Début de la réunion
23h00 : **Fin de la réunion**

Statut
- En activité
- Retraité (remplir les champs ci-dessous selon la dernière fonction exercée)
- Retraité actif (remplir les champs ci-dessous selon la dernière fonction exercée)

Mode d'exercice: Libéral

Sélectionnez votre mode d'exercice

Si vous êtes salarié, hors centre de santé, veuillez-vous rapprocher de votre employeur afin de connaître les modalités d'inscription et de gestion des programmes DPC.

Rentrez votre adresse email et Mot de passe

Adresse électronique (identifiant) * — Ex: nom.prenom@domaine.com

Confirmation adresse électronique *

Mot de passe * — Minimum 5 caractères

Confirmation du mot de passe * — Minimum 5 caractères

SAUVEGARDER | SUIVANT

Libéral - En activité

Cochez

☐ Je certifie sur l'honneur ne pas travailler plus de 50% de mon temps en tant que salarié (hôpital ou autre, hors centre de santé conventionné) et ne pas avoir fait une autre demande de prise en charge d'un programme de DPC auprès de mon OPCA ou de mon employeur. *

Installé / remplaçant * — Installé / Remplaçant

Cochez

Catégorie professionnelle *

Spécialité *

Sélectionnez votre Catégorie Professionnelle et votre spécialité

Discipline complémentaire / Autres qualifications

SAUVEGARDER | PRÉCÉDENT | SUIVANT

Sauvegarder les informations saisies vous permet de terminer la création de votre compte personnel ultérieurement.

Rentrez l'ensemble de

Civilité * — Monsieur

Nom *

Nom de jeune fille

Prénom *

Date de naissance (Format JJ/MM/AAAA)

Sexe — Homme / Femme

Date de naissance * — JJ/MM/AAAA

Adresse Professionnelle

Adresse professionnelle principale *

Code postal

Code Postal

Commune

Commune *

N° de Téléphone Ne rentrez pas le 1er 0 (Fixe ou Portable)

Téléphone * — France - 33 — Ex: 612345678

Portable — France - 33 — Ex: 612345678

Fax — France - 33 — Ex: 612345678

Indiquez obligatoirement votre numéro RPPS

Votre n° RPPS est indispensable à la création de votre compte. Merci de le renseigner.

N° RPPS * — N° RPPS (11 chiffres)

N° Adéli — N° Adéli (9 charactères)

N° carte CPS — N° carte CPS — *Votre numéro CPS ne vous permet pas de faire des formations de DPC*

Justificatif — Choisissez un fichier — Aucun fichier choisi

SAUVEGARDER | PRÉCÉDENT | SUIVANT

Je renonce aux prises en charge OGDPC.

Cochez

Je ne renonce pas à ma prise en charge OGDPC et je renseigne mes coordonnées bancaires (compte français).

Indiquez vos coordonnées bancaires

	Code banque	Code guichet	N° de Compte	Clé RIB
Relevé d'identité bancaire (RIB)				

(OBLIGATOIRE)
Cliquez sur Choisissez un fichier et joignez votre copie de RIB

IBAN généré ---

BIC généré ---

Justificatif : copie de votre RIB * Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Je ne renonce pas à ma prise en charge OGDPC et je renseigne mes coordonnées bancaires (compte étranger).

SAUVEGARDER PRÉCÉDENT SUIVANT

Sauvegarder les informations saisies vous permet de terminer la création de votre compte personnel ultérieurement.

Cliquez sur Choisissez un fichier et joignez votre attestation de cotisation au conseil de l'ordre

Type de cabinet Individuel Groupe

Joindre votre attestation de cotisation au Conseil de l'Ordre ** Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Cochez

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et documents précédemment renseignés *

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE

Le présent document a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles l'OGDPC met à la disposition de ses utilisateurs le site www.ogdpc.fr, les services disponibles sur le site et d'autre part, les conditions d'utilisation des services proposés par le site par les utilisateurs.

L'accès au site www.ogdpc.fr par l'utilisateur est subordonné à l'acceptation sans réserve des conditions générales d'utilisation (CGU). L'acceptation de ces CGU, soumises au droit français, s'effectue en ligne lors la première utilisation du site, et vaut signature.

Le refus de tout ou partie des présentes conditions générales par l'utilisateur vaut renonciation à tout usage du site.

Lexique :

Utilisateur : désigne la personne qui se connecte au site www.ogdpc.fr et utilise les services et les fonctionnalités du site.
Cookies : désigne un fichier déposé par le site Internet qui est visité par l'internaute sur le poste de ce dernier. Un serveur peut accéder aux cookies contenus dans un ordinateur et enregistrer des informations.
Site web : désigne un ensemble de fiches émises sur Internet, hyper liées entre elles et mises en ligne sur une adresse we

Le site web en question est le site www.ogdpc.fr

Lien hypertexte : désigne un lien mentionné sur le site web permettant d'accéder à une autre page du site voire un autre site considéré comme pertinent par l'OGDPC.

Cochez

Je déclare avoir lu et compris les conditions générales d'utilisation relatives à la création de mon compte personnel et au site internet www.mondpc.fr *

Je suis professionnel de santé et crée mon compte personnel

Je suis un organisme de DPC et crée le compte personnel d'un professionnel de santé, à sa demande

PRÉCÉDENT CRÉER VOTRE COMPTE